

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Concours 1999 - 2001  
Architecte en Chef  
des Monuments Historiques

JEUDI 18 MAI 2000  
8H00 - 20H00

**Troisième épreuve**

durée : 12 heures  
coefficient : 4

Une épreuve consistant soit à intégrer une construction neuve dans un ensemble déterminée soit à réaliser une composition en fonction d'un ou plusieurs édifices existants.

Pièces remises au candidat :

- sujet - 2 pages ;
- 1 plan de masse au 1/1000<sup>e</sup> et sa légende planches 1 et 2
- 1 plan de masse au 1/500<sup>e</sup> planche 3
- 37 planches N° 4 à 40.

# Concours d'architecte en chef des monuments historiques 1999 - 2001

## Epreuve n°3 : intégration d'une construction dans un ensemble (12 heures)

Projet de construction d'un ensemble immobilier dans le secteur sauvegardé de Paris 7<sup>ème</sup> - sous-secteur d'aménagement LAËNNEC, délimité par les rues de Babylone, du Bac, de Sèvres et Vaneau, en abords immédiats de l'hôpital, protégé parmi les monuments historiques.

### Programme :

- en partie Nord-Ouest du terrain de l'Assistance Publique, rue Vaneau - impasse Oudinot, construction d'un équipement d'accueil pour personnes âgées de 180 lits ;
- rue Vaneau, rue de Sèvres, construction d'immeubles d'habitation avec commerces à rez-de-chaussée, stationnement en souterrain ;
- la réutilisation de l'hôpital, protégé parmi les monuments historiques, n'est pas à traiter.

### Documents à fournir :

Les concurrents donneront sur une planche de format A0 84x118 sur calque ou papier :

- 1- un plan de masse général au 1/1000<sup>e</sup> de l'ensemble du secteur avec indications des toitures, des jardins, accès et voiries ;
- 2- un projet au 1/500<sup>e</sup> de l'ensemble de logements et commerces rue Vaneau et retour sur la rue de Sèvres jusqu'à la porterie prévoyant l'intégration de la fontaine égyptienne et l'entrée du métropolitain, montrant les qualités d'insertion dans le bâti existant des immeubles conservés de la rue Vaneau, les rapports avec l'hôpital protégé parmi les monuments historiques et les espaces libres ;
- 3- un plan rez-de-chaussée au 1/500<sup>e</sup> ;
- 4- façades sur rue Vaneau et rue de Sèvres au 1/500<sup>e</sup> avec indication des gabarits, percements, transparences, opacités, matières ;
- 5- façades jardin au 1/500<sup>e</sup>, dito ;
- 6- une coupe Nord-Sud rue de Sèvres - hôpital au 1/500<sup>e</sup> ;
- 7- une coupe sur rue Vaneau au 1/200<sup>e</sup> jusqu'à l'aile Besançon regardant vers le Sud aile Léon Bernard ;
- 8- une façade significative au 1/100<sup>e</sup> sur une trame de 8 mètres ;
- 9- des croquis perspectifs libres montrant la confrontation du projet avec le monument historique ;
- 10- une courte note exposant le parti proposé (3 pages)

#### Documents fournis :

- plan de masse général au 1/1000° du secteur sauvegardé sur LAËNNEC et sa légende ;
- plan de masse au 1/500° de l'hôpital LAËNNEC ;
- un principe de coupe-élévation au 1/200° de l'hôpital LAËNNEC (cf document 1906 Belouet architecte) ;
- élévations coupes sur site au 1/1000° ;
- élévations coupes sur site au 1/500° ;
- un plan général de l'hôpital de 1751 ;
- plans chronologie du bâti, étape de construction ; plans parcellaires ; plans historiques, plans de Turgot ;
- dossier photographique.

#### Le site proposé et son programme :

Le cardinal de la Rochefoucauld, Grand Aumônier de France, constitue une rente pour la construction d'une maison pour les incurables sans fortune ni famille, suite au legs de l'Abbé Joulet de Châtillon à cet effet. L'architecte Gamard en dresse les plans et les travaux commencent en 1634 sur le chemin de Sèvres. Les constructions s'échelonnent jusqu'en 1757 formant deux ensembles de bâtiments en croix de chaque côté d'une chapelle centrale. Après la révolution, les incurables hommes sont transférés dans l'ancien couvent des Recollets (1802) et les incurables femmes à Ivry (1869). Evacué en 1871, l'hôpital est réouvert en 1878 sous le nom d'hôpital LAËNNEC.

Agrandi et restauré dans les années 30 puis 60-70, il a conservé de nombreuses dispositions anciennes.

L'Assistance Publique, propriétaire, dans le cadre général d'une nouvelle répartition de ses équipements hospitaliers à Paris, ferme l'hôpital et procède actuellement à un appel d'offres auprès de promoteurs sur l'ensemble du terrain, à l'exception d'une emprise en partie Nord donnant sur l'impasse Oudinot et la rue Vaneau pour l'accueil d'un équipement de personnes âgées de 180 lits, sur 5 niveaux.

Les possibilités de construction sont indiquées sur le plan de secteur sauvegardé au 1/1000° avec des hauteurs de 4 à 7 niveaux, un passage piétonnier doit être prévu rue Vaneau axé sur l'aile Léon Bernard, le terrain devant être ouvert au public à l'exception des cours cernées par le bâti de l'hôpital qui seront privatives et traitées en jardin. Les constructions neuves seront des logements avec possibilité de commerces à rez-de-chaussée, l'hôpital protégé parmi les monuments historiques pourrait recevoir un établissement d'enseignement ou un complexe hôtelier.